



Le quart d'heure lecture

Seconde réunion des
professeurs-documentalistes
du réseau Vieux-Port
4 février 2019

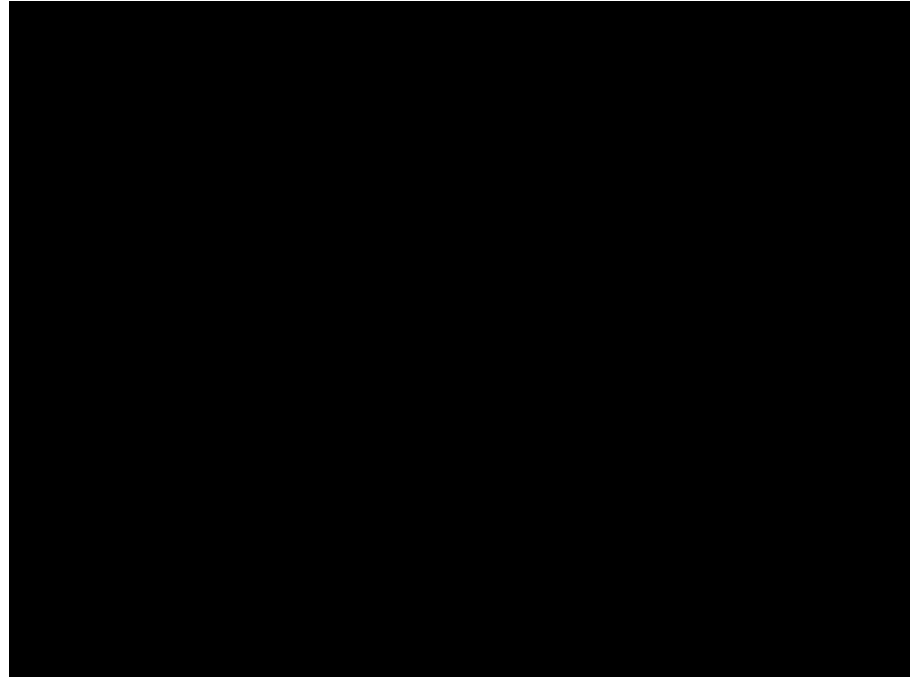


Tous les documents présentés lors de cette journée et plus encore sont disponibles ici :
<https://www.dropbox.com/sh/k336anynnzx44g3/AACGVvqzayDCQUsfp9mhpkf2a?dl=0>
Ce support a été préparé en amont de la réunion, puis modifié/complété pendant celle-ci.

- 
1. De quoi parle-t-on ?
 2. Une préconisation institutionnelle
 - 2.1. Constat
 - 2.2. Objectifs visés par le quart d'heure lecture
 - 2.3. Les effets attendus
 3. La mise en place
 - 3.1. Préconisations
 - 3.2. Réflexion
 4. Sondage
 5. Quelle évaluation ?
 6. Les aides extérieures aux établissements

1. De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'un temps de lecture quotidien institutionnalisé dans un établissement scolaire : tous les membres du personnel et tous les élèves font, en même temps, une lecture individuelle et silencieuse d'un livre qu'ils ont choisi.



Source : <https://www.dailymotion.com/video/x71mafi>





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2. Une demande institutionnelle

ministère
éducation
nationale



- Ministère de l'éducation Nationale - 12/10/2017 : [Ensemble pour un pays de lecteurs](#)
- Ministère Education Nationale - Ministère de la Culture 17/09/2018 : [L'école des arts et de la Culture](#)
- Réseau Vieux-Port - Conseil pédagogique de l'équipe de lettres - 08/11/2018 : [Concertation Liaison Collège Lycée](#)

2.1 Constat

- 22,5 % des 760 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ont effectué leur JDC maîtrisent mal la lecture. Leur déchiffrage est lent et leur compréhension est faible. ([Source](#))
- Le nombre de livres lus par goût personnel chute à l'entrée au collège puis au lycée (un écolier lit deux fois plus de livres qu'un collégien, trois fois plus qu'un lycéen) ([Source](#))
- Après les récréations et en fin de journée, les élèves sont fatigués ou excités et le retour au calme dans les classes est difficile. ([Source](#))

2.2 Objectifs visés par le quart d'heure lecture

- Développer les compétences en lecture, servant ainsi toutes les disciplines, mais aussi sur la richesse du vocabulaire, la connaissance et l'emploi des règles syntaxiques ;
- Encourager et amener progressivement les élèves vers une découverte ou une exploration d'autres univers de lecture que ceux qu'ils choisissent habituellement ;
- Fédérer l'établissement et les écoles du réseau autour d'une activité commune. Le projet est reconnu par tous comme primordial pour la réussite des élèves et le bien-être de tous ;
- Favoriser un climat apaisé et attentif par un temps « calme ».

*“Un livre fermé est un objet,
un livre ouvert est un
univers.”*

L'intérêt de la lecture



Source :

<https://www.youtube.com/watch?v=jPN6uHk8U74>

2.3 Les effets attendus

- **Pour les élèves :**
 - Lire et comprendre en autonomie des textes inconnus adaptés à la maturité et à la culture scolaire de l'élève ;
 - Maîtriser une lecture orale silencieuse et fluide ;
 - Développer des compétences : la maîtrise de la langue, des compétences liées à l'imagination, la concentration, la compréhension...
 - (Re)donner à la lecture sa place dans la vie quotidienne de l'élève, (re)donner le goût de lire ;
 - Améliorer la fréquentation du CDI, de la bibliothèque municipale ;
 - Favoriser le partage de la lecture à la maison et la relation au livre en tant qu'objet.
 - Rédaction de fiches « coup de cœur » sur l'ENT ou le blog du collège.

2.3 Les effets attendus

- **Pour les enseignants :**
 - Donner l'exemple : le personnel encadrant lit également.
 - Amener le calme, la sérénité pour faciliter l'entrée dans les apprentissages ;
 - Instaurer des moments de coopération dans la classe et dans les lieux de vie de l'Eple.
- **Sur les relations professionnelles :**
 - Favoriser le travail en équipe au sein de chaque établissement et entre établissements du réseau ;
 - Engager les équipes dans un projet fédérateur.
- **Pour l'établissement :**
 - Favoriser un meilleur climat scolaire ;
 - Mettre en œuvre une culture du partage entre tous ;
 - Impliquer les parents de manière positive.

3.1 Préconisations

[Conseils de l'Education Nationale](#) :

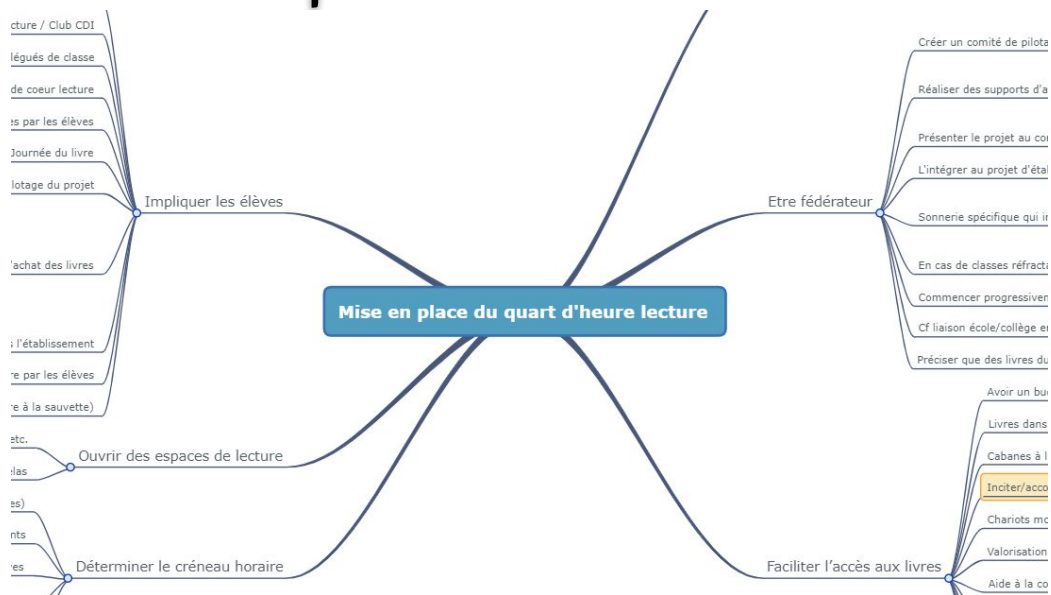
Seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires. Le texte lu est librement choisi, cependant [...] la lecture doit prioritairement porter sur des œuvres de fiction ou de réflexion.

La mise en place du dispositif demande une préparation en amont pour :

- En faire un projet porté par l'ensemble des enseignants, des personnels administratifs et techniques et des parents d'élève ;
- Impliquer les élèves dans sa mise en place et son pilotage ;
- Déterminer le créneau horaire quotidien approprié ;
- Ouvrir des espaces de lecture ;
- Faciliter l'accès aux livres, les emprunts et la circulation des livres ;
- Favoriser les discussions et échanges autour des lectures faites.

Conseils de l'académie d'Aix-Marseille : [Pistes proposées par l'inspection académique de lettres et la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle \(DAAC\)](#)

3.2 Réflexions



Les professeurs documentalistes du réseau Vieux-Port ont réfléchi à la matérialisation du projet sans omettre de proposer des pistes pour tenter de pallier aux freins hypothétiques. Ils ont réalisé une [carte mentale](#).

Projet annexe :
la journée du livre au Collège des Matagots (La Ciotat)

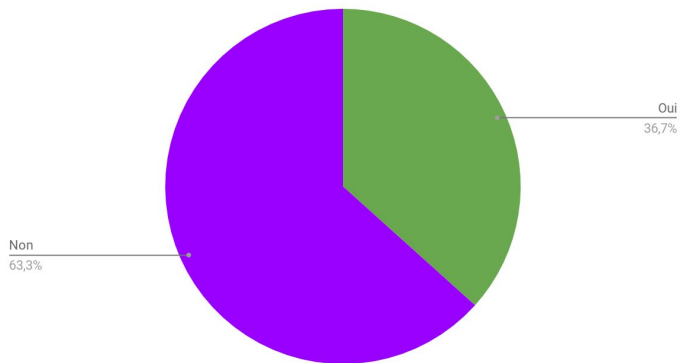


4. Sondage

Dans l'optique d'avoir un aperçu des pratiques des établissements de l'académie, d'en apprendre sur la manière dont ceux qui se sont lancés dans l'aventure s'y sont pris et d'en connaître les retombées, un document modifiable en ligne a été créé : <https://lite.framacalc.org/NNvdJlkZkr>

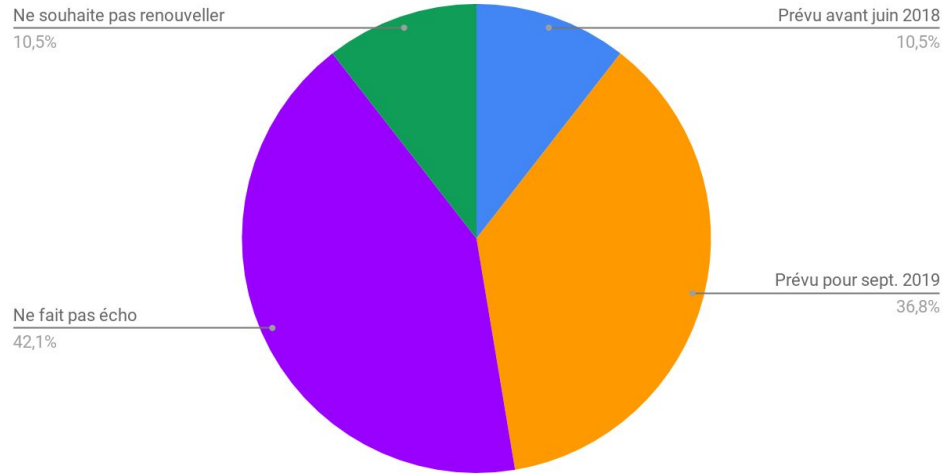
Il a été diffusé par mail, par le biais des coordonnateurs. Le 02/02/2019, 30 établissements de l'académie ont participé au sondage. En voici les résultats.

Participation



La majorité des établissements répondants ne participent pas encore au quart d'heure lecture (63.3% soit 19 établissements).

Si non, pourquoi ?

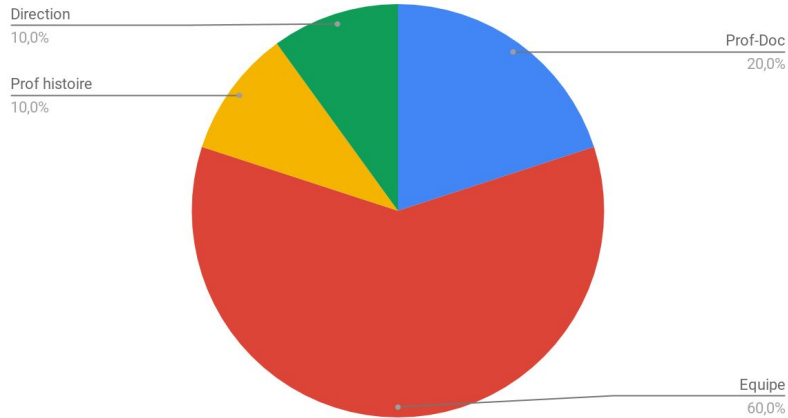


Parmi les établissements qui n'y participent pas, la moitié est intéressée, l'autre non.

→ 2 prévoient de le faire d'ici la fin de l'année et 7 pour la rentrée 2019. Des semaines de test vont être organisées afin d'ajuster le projet et le parfaire avant de décider (ou non) de le ritualiser.

→ 2 ne souhaitent pas renouveler l'expérience et dans 8 établissements, le projet n'a jamais été discuté ou n'intéresse pas. Certains établissements proposent cependant d'autres activités autour de la lecture (clubs, jury de lecteurs...)

Si oui, qui a impulsé le projet ?

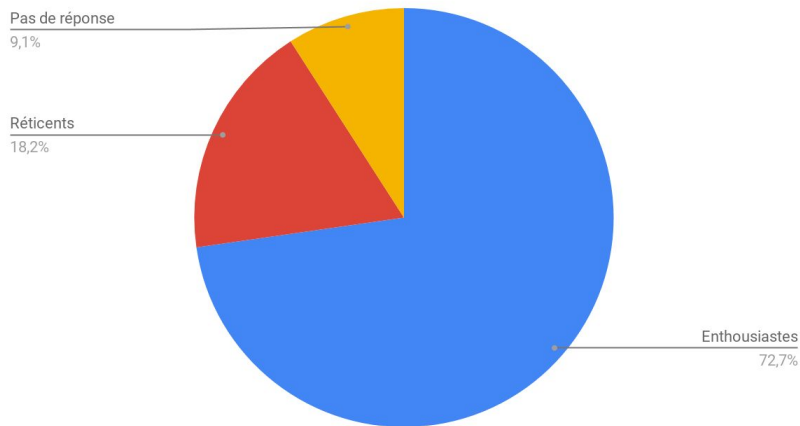


Dans les établissements qui y participent, le projet a été impulsé par une équipe, composée généralement de la direction, du professeur-documentaliste et de professeurs de lettres, comme préconisé dans les textes. Le professeur documentaliste est à l'initiative des réflexions dans 80% des cas.

Sur quels créneaux s'organise le quart d'heure lecture ?

- Dans la majorité des établissements, le quart d'heure se fait sur un créneau fixe pour toute l'année.
- 3 établissements ont préféré ne pas impacter toujours les mêmes cours et proposent un planning horaire mouvant.
- 6 établissements ont jugé le quart d'heure lecture quotidien trop contraignant : certains ne le proposent que quelques semaines par an, quand les élèves sont le plus dissipés (avant les vacances scolaires). L'un ne le fait qu'un jour par semaine sur toute l'année. Un autre le place sur les heures de permanence (toutes les heures de permanence commencent par 15 minutes de lecture).

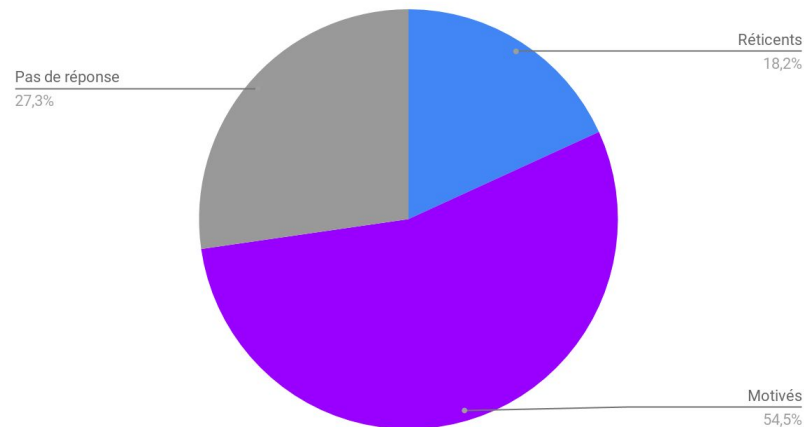
Quel a été l'accueil des collègues ?



Les équipes sont généralement favorables au montage du projet (72,7%). Les réticences sont dues au grignotage des heures d'enseignement.

Parfois, l'enthousiasme prend du temps : un établissement a dû attendre 3 ans avant que le projet fédère.

Quel a été l'accueil des élèves ?



Dans l'ensemble les élèves des établissements interrogés se sont montrés intéressés par le quart d'heure lecture. Certains réticents finissent par se prendre au jeu.

Comment les élèves se procurent-ils les livres ?

- Un carton d'ouvrages à donner est déposé dans chaque salle de cours ;
- Les élèves empruntent au CDI ;
- Ils apportent un livre de la maison ;
- Organisation de la "journée du livre" qui permet de recueillir des dons, de faire des échanges, d'acquérir gratuitement un livre ;
- Création de [cabanes à livres](#) dispersées dans l'établissement (dons issus de la journée du livre).

Les points +

- Apaise les élèves ;
- Élèves plus concentrés et efficaces le cours suivant le quart d'heure lecture ;
- Bon retour des parents ;
- Les élèves découvrent le plaisir de lire ;
- Plus d'emprunts au CDI ;
- Projet fédérateur.

Les points -

- Les livres empruntés au CDI ne reviennent pas ;
- Refus de certains collègues ;
- Difficultés à impulser le projet ;
- Peu de régularité ;
- Elèves sans livre.

5. Quelle évaluation ?

Comme pour tout projet, un bilan basé sur des indicateurs doit être réalisé afin de savoir s'il doit être reconduit en l'état, amélioré ou arrêté. Ces indicateurs peuvent être :

- La variation du taux de fréquentation du CDI par les élèves / par les collègues avec ou sans classe ;
- L'amélioration des résultats des élèves ;
- L'augmentation du taux de validation du domaine 1 du socle commun de compétences et de culture en fin de cycle ;
- L'amélioration du climat scolaire ;
- Capacités d'attention/ capacité à se concentrer ;
- L'intérêt des élèves pour les activités de lecture annexes au projet (club lecture, nuit de la lecture...)
- Taux de prêt

6. Les aides extérieures aux établissements



La DAAC

Fanny BERNARD : responsable
Lecture-Écriture à la DAAC

fanny.bernard@ac-aix-marseille.fr

Florence Charravin : IA-IPR

florence.charravin@ac-aix-marseille.fr



Association Silence On Lit !

[Plaquette de présentation](#)

Mail :

silence.on.lit@gmail.com

Site : www.silenceonlit.com



Association Lire et Faire Lire

Ligue 13 Enseignement
Pauline Benetti
09.72.88.42.71

Site :

<https://www.lireetfairelire.org>



Association Culturelle d'Écriture en Méditerranée

ACELEM : espace lecture/écriture Méditerranéenne

12, Avenue Edouard Vaillant,
13003 Marseille
04.91.64.44.84

Site :

<http://www.acelem.org/>